

PROJET PEDAGOGIQUE



Directeur : Maeva Gonzalez

Période scolaire 2024-2025

SOMMAIRE

I - CONTEXTE

(diagnostic de terrain, description du centre, conditions d'accueil, modalité d'inscription...)

II - OBJECTIFS ET MOYENS

(Rappel du projet éducatif de l'organisateur, objectifs le mettant en œuvre...)

III - FONCTION ET ATTITUDE DE CHACUN

(Les fonctions de chacun et les différentes relations sur le centre...)

IV - PROJET DE FONCTIONNEMENT

(Journée type, descriptions des différents temps et moments de la journée : temps d'accueil, moments informels, le repas, les activités, communication avec les familles...)

V - HYGIENE ET SECURITE

VI - EVALUTIONS

(Évaluation du centre par les différents acteurs, évaluation du personnel...)

ANNEXES : 1. Critères d'évaluation, 2. bilan des vacances, 3. questionnaire famille, 4. évaluation animateurs

I - CONTEXTE

Quelques données sociales et démographiques...

Au vu de sa localisation et de son évolution Sancé est une commune périurbaine de Mâcon. Elle recense actuellement 2150 habitants. L'école maternelle compte environ 66 enfants et l'école élémentaire regroupe environ 144 élèves, soient un total de 210 enfants.

Situation géographique...

Le centre de loisirs du Mercredi est implanté dans les locaux municipaux adaptés à l'accueil d'enfants âgés de 3 à 11 ans. (Ecole Jean de La Fontaine, salle de motricité)

Le personnel d'encadrements...

L'équipe d'animation est constituée de personnes qualifiées et en nombre suffisant au regard de la législation de la DDSC :

- **Directeur** : GONZALEZ Maeva – BAFD + BPJEPS en cours (salariée CLEM)
- **Animateurs** : CONDEMINÉ Léa – BCPJEPS en cours (salariée CLEM)
MARATREY Alan – CPJEPS/BAFA (salariée CLEM)
ALART Cloé - CAP Petite Enfance (employée communale)

Locaux et lieux d'activités...

Depuis la rentrée de septembre 2021, les travaux du nouveau PMAE (Pôle Multi Accueil Enfance) ont été achevés et l'ancienne salle de motricité de l'école est donc devenue à cette occasion le nouvel espace dédié au centre de loisirs. Il peut de manière ponctuelle être utilisé par les services périscolaires du midi et du soir en fonction des effectifs et/ou de la météo.

Il s'agit d'un espace assez grand, qui est encore en cours d'aménagement pour mieux répondre aux besoins de chacun.

L'accès officiel se fait côté parc, c'est-à-dire par un portillon derrière l'école, à côté du parking de la salle des fêtes.

Cela implique donc que le centre de loisirs a accès à la cour de récréation de l'école maternelle ainsi qu'aux espaces verts à l'arrière, et toujours un accès direct au parc, donc à la médiathèque.

Ce nouvel espace dédié peut tout de même être commun aux services périscolaires ou à l'école. Il n'est donc plus nécessaire de tout aménager chaque semaine, mais

cela reste tout de même valable pour une partie du matériel, pour qu'il ne soit pas accessible en dehors des horaires d'ouverture du centre.

Cette problématique est à prendre en compte dans l'aménagement de l'espace pour que cela reste fonctionnel pour tous. Des coins spécifiques (bibliothèque, construction, dessins, dinette...) ont été pensés afin de permettre aux enfants une meilleure autonomie dans leurs loisirs avec toujours comme objectif principal de favoriser l'expression sous toutes ses formes et d'encourager le vivre ensemble pour permettre à chacun de trouver sa place tout en respectant l'autre.

L'environnement naturel et les structures existantes comme la médiathèque ou le city stade donnent l'occasion d'organiser des activités extérieures de différentes natures (Ballades, activités nature, culturelles, sportives, découverte, etc.)

Horaires et périodes d'ouverture...

Le centre de loisirs fonctionne tous les mercredis durant les périodes scolaires de 07h30 à 18h00, ainsi que chaque première semaine des vacances d'Automne, d'Hiver et de Printemps.

Le centre propose alors trois formules d'accueil :

- **Le matin avec ou sans repas**
- **L'après midi avec ou sans repas**
- **Toute la journée**

Les repas sont fournis par le centre de loisirs et se déroulent dans le restaurant scolaire. Des accueils et des départs échelonnés seront prévus le matin, le midi en début d'après-midi et le soir.

Pour le matin :

- **Accueil de 07h30 à 9h00, départ entre 11h30 et 12h00 (sans repas)**
- **Accueil de 07h30 à 9h00, départ entre 13h30 et 14h00 (avec repas)**

Pour l'après-midi :

- **Accueil de 11h30 à 12h00, départ entre 17h00 et 18h00 (avec repas)**
- **Accueil de 13h30 à 14h00, départ entre 17h00 et 18h00 (sans repas)**

Les modalités d'inscription...

Pour fréquenter le centre de loisirs, les enfants doivent être obligatoirement inscrits au préalable. Les inscriptions s'effectuent à la Mairie de Sancé. Sont prioritaires les enfants fréquentant le groupe scolaire et habitant la commune. Les autres enfants sont inscrits dans la limite des places disponibles ne pouvant excéder un effectif de 16 enfants de moins de 6 ans avec un total global de 34 enfants. (Les enfants doivent au minimum habiter la commune ou y être scolarisés)

Les enfants...

Le centre accueille les enfants âgés de 3 à 11ans.

Le fait que les enfants de tranches d'âges différentes se côtoient, me semble être une force non négligeable.

En effet, je pense que l'apport des grands aux plus petits est un point incontournable d'une vie en collectivité et encourage ces derniers à faire « comme les grands » donc à évoluer.

L'apport des plus petits aux plus grands n'est pas non plus négligeable car il responsabilise ceux-ci et les valorise en les plaçant en position d'exemple (tout en gardant des places d'enfants bien sûr)

Toutefois, il est prévu des activités spécifiques pour chaque tranche d'âges (3-6 ans et 7-11 ans) car cela est indispensable pour le développement de chacun, ainsi qu'aux vues de ces capacités.

Les enfants en situation de handicap...

Les enfants en situation de handicap sont acceptés sur le centre de loisirs après étude du dossier par l'équipe encadrante et la mairie.

Un rendez-vous sera pris avec les parents pour discuter des conditions d'accueil nécessaire à leur enfant. Une rencontre avec le ou les éducateurs spécialisés de ce dernier, s'il en dispose, pourra également être programmée. Et ce pour accueillir l'enfant dans les meilleures conditions possible, que ce soit pour lui ou le reste du centre.

A l'issue de ces divers prises d'informations, il sera décidé si l'enfant pourra être accueilli sur le centre ou non, sachant que cela peut être sous certaines contraintes : sous réserve d'avoir un animateur supplémentaire dédié ou bien encore des contraintes horaires (seulement à la demi-journée par exemple).

Quoiqu'il en soit nous considérons qu'accueillir un enfant en situation de handicap est une ouverture d'esprit sur le monde et une richesse pour tous. Nous ferons donc le maximum pour mettre en œuvre ce qu'il faut, dans la mesure du possible et de nos capacités, pour que cela aboutisse favorablement.

II - OBJECTIFS & MOYENS

1. Le Projet Educatif

Des valeurs liées à la dignité de l'être humain...

Le projet éducatif du centre du loisir s'appuie sur des valeurs et constitue le cadre de référence pour toute personne investie dans le projet de la structure.

Son action repose sur une valeur universelle **l'Humanisme** et les principes de la République : **la laïcité, la démocratie et l'égalité.**

Il a pour ambition de contribuer au développement et à l'épanouissement de l'être humain, à la création d'espaces d'implication sociales permettant à chacun de prendre progressivement des responsabilités.

Apprendre à ranger, connaître de nouveaux camarades, de nouveaux territoires, comprendre le sens du respect, avoir le goût de l'effort, pratiquer des activités pour développer sa créativité, son équilibre, son agilité...

L'activité reste un support privilégié pour réinvestir des acquisitions faites à l'école, dans sa famille et développer des savoirs, des savoir-faire et des savoirs être nécessaire au « vivre ensemble ».

Des finalités sociales et éducatives...

« Le projet éducatif se concrétise à travers deux finalités, deux objectifs généraux »

Une finalité sociale consistant à apporter une réponse aux besoins de garde des familles leur permettant de concilier vie professionnelle et vie sociale. A ce titre, il s'agit de prendre en compte les évolutions des modes de vie liées aux modifications des conditions de travail et à la diversification de la structure familiale.

Tous ces facteurs accentuent les contraintes des parents et complexifient la nature et les modes de garde. Ils ont également engendré des changements importants sur les rythmes de vie quotidiens des familles. De fait, les pratiques et les besoins ont sensiblement évolués.

Une finalité éducative visant à offrir aux enfants des occasions de découverte, d'expérimentation, de rencontres, d'acceptation des autres, d'enrichissements de ses connaissances, des ressources qu'offrent l'environnement tant d'un point de

vue naturel, artistique, historique, humain. En effet, il est essentiel d'entretenir avec les parents une relation privilégiée en tant qu'usagers mais également comme premier éducateur de leur(s) enfant(s).

Les loisirs permettent à l'enfant de se construire.

En ce sens, ils sont un moyen efficace de développement personnel, ce qui favorise en retour la réussite scolaire et l'intégration sociale.

2. Les Objectifs spécifiques et opérationnels

Les mots d'ordre étant « **Découverte - Rencontre – Echange – Partage** » car nous pensons que c'est lorsque l'esprit est ouvert aux autres que le respect des autres & de son environnement devient naturel et spontané.

A/ Encourager le vivre ensemble

- Par l'instauration de règles de vie ensemble, qu'enfants et adultes devront par la suite respecter pour le bon fonctionnement de la vie en communauté.
- Par des moments d'échanges ensemble ou chacun pourra prendre la parole pour dire ce qu'il a envie, et où chacun devra aussi écouter les autres et attendre son tour.
- Par des jeux communs où les jeux de coopération et d'équipe seront à l'honneur et où les enfants seront encouragés par les animateurs à jouer les uns avec les autres et s'entendre sur leurs points forts pour combler leurs points faibles.
- Par la mixité des différentes tranches d'âges sur certains temps choisis de la journée où chacun devra faire attention à l'autre, échanger, s'adapter, s'entraider...
- Par des rencontres ponctuelles avec d'autres interlocuteurs : lors de sorties pendant les vacances ou à la médiathèque, auprès d'intervenants spécialisés ou encore lors de rencontres inter-centre avec d'autres enfants fréquentant d'autres centres de loisirs

B/ Eveiller l'imagination et la curiosité des enfants

- Par divers projets tout au long de l'année, qu'ils soient de courtes ou longues durées, en lien avec l'environnement, la nature, les différentes cultures, et le plus de thématiques diversifiées, et surtout une grande diversité de

support : informatique, manuelle, technique, sportif... faisant appel à différent moyens d'expression (chant, danse, musique, peinture, art...)

- Par l'aménagement de l'espace avec des coins spécifiques tel que des coins lectures, théâtre, modelage... mis à la disposition des enfants toute la journée.
- Par l'instauration de thème « fil rouge » lors des petites vacances pour permettre d'aborder des sujets plus en profondeur et de manière plus spécialisée.
- Par une ouverture sur l'extérieur avec beaucoup de projet autour de l'environnement. C'est un enjeu d'avenir pour tous et c'est par la sensibilisation de la nature et de l'écologie auprès des enfants qu'un avenir plus responsable sera possible.

C/ Favoriser l'autonomie des enfants et les encourager à s'exprimer

- Par la mise en place dès le début du centre d'une « boîte à idée » qui permettra aux enfants de proposer les activités qu'ils ont envie de pratiquer afin d'être au maximum acteur de leurs mercredi et vacances, ainsi que pour permettre aux enfants qui n'osent pas prendre la parole en public ou devant un adulte mais qui ont besoin de faire passer un message, de s'exprimer sur un problème, un moment sur le centre ou ailleurs qu'ils ont appréciés, ou pas.
- Par l'installation d'un « mur d'expression » où chaque enfant peut aller dessiner et/ou écrire ce qu'il veut, comme il faut. Dans un premier temps il s'agira d'un grand support papier affiché au mur, qui restera en place sur la durée d'une période (de vacances à vacances). Un autre sera installé spécifiquement par période de vacances. (À voir dans le temps s'il faut allonger ou raccourcir la période d'affichage, et voir dans un second temps ce qu'on en fait : valorisation ?)
- Par la mise en place du projet « le mercredi des enfants », qui permettra à ces derniers chaque dernière semaine avant les vacances scolaires de choisir la globalité du programme de la journée, et donc d'être vraiment acteur de ses envies et surtout de ses loisirs. L'équipe d'animation s'arrange pour en réaliser le maximum, tous ne demandant pas spécifiquement l'accompagnement et l'implication d'un animateur. Si les enfants ne souhaitent « rien » faire, ce choix est également respecté.
- Par le partage de certaines tâches avec les enfants, comme d'aider les animateurs à ranger et nettoyer après les activités mais aussi de débarrasser la table ensemble le midi, aider Roger, le cuisinier, à ranger un peu la cantine.
Les enfants participent aux loisirs du centre, il est normal qu'ils apprennent à aider les animateurs à préparer mais aussi à ranger.

- Encore une fois par la mise en place de différents coins spécifiques (coins lectures, jeux de société, théâtre, constructions...) où les enfants sont acteurs de leurs jeux et où ils peuvent développer leur imagination tout en jouant de façon autonome, en inventant leurs propres jeux, leurs propres règles et aussi au final en gardant ces coins accueillants donc en les rangeant au fur et à mesure.
- Par une nouvelle présentation des activités l'après-midi alliant activités guidées par un ou deux animateurs en parallèle de plusieurs ateliers dit « autonomes » installés à disposition des enfants.
Ces derniers peuvent circuler d'un endroit à l'autre comme ils le veulent en toute liberté en respectant un minimum de règles.

D/ Sensibiliser les enfants à l'écocitoyenneté

- A travers des activités régulières en extérieur pour que les enfants passent du temps dehors au grand et dans la nature (la proximité du parc étant un facilitateur)
- A travers des activités de découvertes de leur environnement proches (végétaux, insectes, oiseaux...)
- A travers des opérations de nettoyage de la nature et d'activités sensibilisantes aux tris des déchets

Le mercredi après-midi, moment de rupture avec le quotidien, doit être vécu comme un temps de récupération, où le jeu et la détente peuvent prendre toute la place nécessaire. Il est donc essentiel de donner la priorité au ludique et au relationnel contre l'activisme et le plein emploi des grilles de temps. Il est également souhaitable de porter une attention particulière aux conditions d'accueil, aux rythmes de vie et aux relations instaurées au sein du groupe.

III - FONCTION ET ATTITUDE DE CHACUN

1. Les fonctions de chacun :

Fonction du directeur :

- élaborer et rédiger le projet pédagogique avec l'équipe d'animation, s'en porter garant
- se porter garant de la sécurité physique, affective et morale de l'enfant
- accueillir les familles et instaurer un dialogue
- gérer le côté administratif et le budget de l'accueil de loisirs
- être l'intermédiaire entre l'association, les animateurs, le personnel de service et les familles
- s'impliquer dans la vie du centre
- former, conseiller et aider les animateurs dans leurs envies et leurs besoins
- évaluer les animateurs et les stagiaires

Fonction de l'animateur :

- veiller à la sécurité physique, affective et morale de l'enfant
- respecter et mettre en œuvre le projet pédagogique
- construire, conduire, évaluer un projet d'animation s'insérant dans le projet pédagogique
- préparer et organiser des activités diversifiées tels que des activités sportives, de plein air, créatives, théâtres...
- prendre en compte et respecter le rythme de chaque enfant
- analyser ses actions et se remettre en question si le besoin s'en fait sentir

→ L'équipe d'animation est une valeur d'exemple pour les enfants, chaque animateur doit en tenir compte dans chacune de ses actions.

2. Les relations :

Entre les adultes :

- L'équipe d'animation est un exemple pour les enfants, elle doit être solidaire dans le travail, partager les tâches et s'entraider
- Les adultes sont respectueux les uns des autres et doivent pouvoir communiquer entre eux
- En cas de conflit, les adultes s'exprimeront correctement. Aucun débordement devant les enfants ne sera toléré. Si le climat devient électrique, ils se mettent en dehors du groupe et font appel au directeur

ou à une tierce personne, si le besoin s'en fait sentir et qu'ils n'arrivent pas à s'entendre

- L'équipe d'animation est cohérente, le directeur et les animateurs vont dans le même sens et ne se contredisent pas devant les enfants.

Entre les enfants :

- Les enfants doivent pouvoir prendre exemple sur les adultes
- Ils sont solidaires entre eux, créent, jouent, rangent, débarrassent ensemble
- Ils doivent être tolérants et respectueux les uns des autres ainsi que du matériel mis à leur disposition.

→ C'est à l'animateur d'apprendre l'importance et la nécessité d'appliquer ces règles aux enfants, pour leur bien-être dans le centre et leur vie future, tout au long de la journée et des vacances dans toutes les actions de la journée, en activités, dans les temps informels, pendant les repas.

Entre les adultes et les enfants :

- L'adulte est patient, il prend le temps d'expliquer le pourquoi du comment aux enfants
- Il est attentif aux besoins de l'enfant, se montre disponible
- Il encourage au maximum l'enfant à faire seul
- Il est observateur et va voir l'enfant isolé ou triste pour comprendre le problème et tenter d'y remédier
- Il emploie un vocabulaire adapté et compréhensible par les enfants
- Il communique avec eux en les incitant à s'exprimer
- Il anime leur journée et leur offre un climat de détente pour l'épanouissement de chacun
- L'adulte sait faire preuve d'autorité juste et modérée quand le besoin s'en fait sentir
- Il est un juge impartial, juste ainsi qu'un médiateur
- En cas de conflit entre les enfants, il les écoute tous, veillant à ce que chacun ait la même possibilité de s'exprimer et trouve une solution avec eux
- L'animateur ne punit pas bêtement l'enfant, il essaye de comprendre et explique pourquoi ce n'est pas toléré. Il fait appliquer des sanctions réparatrices pour réparer l'erreur commise, s'assure que l'enfant a bien compris et veille à la bonne réintégration de l'enfant dans le groupe ensuite.
- Il ne crie pas à tout bout de champ, use de petits « jeux » pour avoir l'attention des enfants, et surtout ne réclame pas le silence pour rien. Lorsqu'on demande le silence aux enfants, c'est pour leur transmettre une consigne, une information ou autre...

IV – PROJET DE FONCTIONNEMENT

1. Une journée type

07h30-09h00 : ouverture et accueil échelonné des parents et des enfants

09h30-10h00 : moment d'échange ensemble et annonce des activités

10h00-11h30 : activités

11h30-12h00 : temps informel / départ & accueil des enfants

12h00-13h30 : repas

Vers 13h30 : début du temps calme et/ou sieste pour les plus petits

13h30-14h00 : départ & accueil des enfants

14h00-15h00 : moment d'échange ensemble et annonce des activités

15h00-16h00 : activités

16h00-16h30 : temps informel

16h30-17h00 : goûter

17h00-18h00 : départ échelonnés des enfants et fermeture du centre

La journée type est donnée à titre indicatif et les horaires ne doivent en aucun cas être respectés à la minute. Elle donne une idée pour rythmer la journée et est flexible, d'autant plus le mercredi en période scolaire, où il est essentiel de prendre le temps dans une semaine dorénavant bien chargée.

2. Le temps d'accueil

Le temps d'accueil est un temps privilégié avec les familles qui peuvent échanger avec le directeur, ou les animateurs au sujet de leurs enfants. Il est la liaison entre le milieu familial que l'enfant vient de quitter et l'arrivée au centre de loisirs.

C'est le moment pour les parents d'indiquer à l'équipe d'animation si l'enfant a passé une mauvaise nuit, s'il est un peu fatigué, s'il y a des petits problèmes qui peuvent aider à comprendre un comportement particulier.

Chaque enfant est différent, certains se lanceront tout de suite dans des activités alors que d'autres auront besoins de finir de se réveiller. Ce temps doit permettre à chacun de trouver sa place dans le groupe, à son rythme.

C'est aussi le moment le soir, où les parents peuvent s'informer de la journée qu'ont passé leurs enfants et où l'équipe d'animation peut les informer de la façon dont s'est déroulée la journée, des plus ou moins bons moments si nécessaire...

3. Les temps informels

Les temps « informels » sont les moments où les enfants ne sont ni en activités ni au repas ou goûter.

C'est donc un temps d'entre deux, c'est également un temps pendant l'accueil du matin ou bien le départ du soir.

L'enfant pourra accéder à divers coins, (tel que des coins dinettes, bibliothèque, construction...), tout au long de la journée.

Ces moments sont importants pour les enfants car ce sont des temps où ils peuvent jouer seul, à deux ou plusieurs de façon autonome, sans forcément avoir un adulte avec eux (adulte qui cependant restera attentif à ce qu'il s'y passe, même de loin).

Ils doivent partager et ranger ensemble pour que ces coins restent accueillants à tous. C'est un temps important pour éveiller l'imagination de l'enfant et c'est aussi un temps où la vie sociale, avec ses codes et ses règles, se construit de façon ludique.

C'est surtout également un moment de « pause » pour l'enfant qui peut se laisser aller comme il en a envie sans se retenir, en restant toujours dans le respect des autres cependant.

Les animateurs sont acteurs de ces coins selon le besoin et l'envie de l'enfant. Ils peuvent juste le surveiller ou bien s'y intégrer, dialoguer, échanger ou jouer avec l'enfant.

4. Les moments d'échanges

C'est le temps d'avant activité. L'équipe d'animation se réunit avec les enfants. Elle profite de ce moment pour y faire des annonces au groupe au sujet du rappel d'une règle, de la préparation d'une sortie ou même pour chanter une chanson tous ensemble.

C'est également un moment où chaque enfant peut prendre la parole au sujet de ce qu'il a envie de partager avec les autres. Chacun devra attendre son tour pour prendre la parole et en attendant, écouter ce que les autres ont envie de dire. L'enfant peut également profiter de ce moment pour proposer une activité ou un projet aux animateurs qui en tiendront compte pour les activités futures.

Il peut également revenir sur un moment passé au centre qu'il a particulièrement apprécié, ou pas. L'enfant a le droit de dire ce qu'il n'a pas aimé et c'est même conseillé dans le but d'améliorer chaque jour le centre. (Pour les enfants qui n'osent pas prendre la parole en public, ils peuvent se servir de la boîte à secret pour dire ce qu'ils ont à dire.)

Ensuite les animateurs présenteront chacun leur tour leurs activités pour que chaque enfant puisse à son tour choisir à quoi il a envie de participer.

5. Les activités

Nous considérons l'activité comme un outil permettant de répondre aux besoins des enfants. C'est un puissant facteur pour le développement d'un individu. L'enfant va alors se construire et apprendre à maîtriser son corps et son environnement. Notre conception de l'activité s'oppose à une conception occupationnelle ou de consommation, c'est pourquoi nous mettrons en place des activités orientées autour de projets afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

Ces thèmes seront définis pour une durée qui dépendra du projet : au trimestre, à l'année ou en fonction du calendrier scolaire...

Toutefois le thème ne doit pas être un frein pour les animateurs. Chaque animateur doit pouvoir proposer des activités selon ses goûts et compétences.

Nous proposerons donc des activités adaptées aux besoins des enfants et dans différents domaines :

- **Les jeux sous différentes formes** (jeux d'équipes sportifs ou non, jeux de coopération, grands jeux, jeux de société, jeux de fiction/rôles...)
- **Les activités manuelles** (modelages, collage, découpage, peinture etc...)
- **Les activités de découverte** (environnement, sciences, culturelles, sortie pédagogiques...)
- **Les activités d'expression** (Théâtre, musique, danse, art...)
- **Les activités nature** (land'art, découverte des insectes, nettoyage de la nature etc...)

L'animateur prépare et mène son activité avec un petit groupe (sauf grand jeu collectif) pour favoriser la confiance et le contact avec l'enfant. Il l'adapte à l'âge des enfants et la présente comme il le souhaite (il peut présenter un exemple, faire une sensibilisation etc...).

Il gère son activité avec les enfants de façon ludique.

Il les encourage et aide à faire eux même de manière à ce que ces derniers acquièrent un minimum de savoir-faire. Il incite l'enfant à respecter le matériel, le partager et à le ranger avec le groupe.

Attention, l'animateur veille à ne pas gâcher le matériel, à l'entretenir et surtout à le ranger correctement où il faut comme lorsqu'il l'a trouvé !

A la fin, l'animateur analyse son activité, se remet en question, et cherche comment l'améliorer si besoin.

Les temps informels, ou la boîte à idée, seront des moyens, parmi d'autres, pour permettre aux enfants d'être acteurs de leurs mercredis et vacances en leur permettant de proposer eux-mêmes des idées d'activités.

Les animateurs seront également observateurs. Si des enfants émettent un souhait au sujet d'un jeu, d'une activité, d'un projet, ils devront alors se montrer disponibles pour les accompagner dans la réalisation de leur idée (et non la réaliser à leur place).

Une activité peut se dérouler sur 30min, 2h ou bien sur plusieurs jours, c'est à l'animateur de gérer son temps en fonction des envies et besoins des enfants.

Les activités du matin ont un caractère plus ou moins obligatoire pour les enfants. Ils ont chacun le choix entre deux ou trois activités.

Ils doivent en choisir une et au moins essayer avant de décider qu'ils n'ont pas envie de participer, et ensuite ce choix sera respecté. Nous considérons que les activités du matin ont un caractère de découverte pour les enfants.

C'est différent pour les activités de l'après-midi. En effet nous considérons qu'aujourd'hui les enfants sont sollicités de toutes parts et ont de moins en moins de temps « pour eux ». Certains ont envie de participer à encore plus d'activités tandis que d'autres n'ont qu'une envie : qu'on les laisse tranquille...

Il a donc été décidé en concertation avec l'équipe d'animation de mettre en place une nouvelle forme d'atelier pour ce moment de la journée. Ainsi pour permettre à chacun de trouver son bonheur sur le centre, un ou deux ateliers principaux guidés par un ou deux animateurs sont mis en place à chaque fois (cuisine, jardin, bricolage...).

En parallèle, plusieurs ateliers « autonomes » sont proposés aux enfants. Le principe est que chaque enfant peut faire ce qu'il a envie en respectant 2 règles : remettre l'atelier en ordre au moment où il le quitte, et respecter le nombre maximum d'enfants par atelier (3 ou plus selon l'atelier).

Pour en avoir fait l'expérience sur plusieurs semaines, nous nous sommes vite rendus compte que les enfants en acquérant une plus grande autonomie dans leurs loisirs étaient également plus facile à gérer. En effet les conflits sont maintenant rares et ceux qui apparaissent, s'autorégulent.

En ce qui concerne, nous trouvons que ce nouveau mode de fonctionnement répond mieux à leur besoin d'autonomie & de découvertes d'activités diversifiées.

6. Les repas : midi - goûter

Le temps des repas se doit d'être un moment convivial, d'échanges et de discussion entre animateurs et enfants.

C'est aussi le moment de laisser et d'encourager les enfants dans les prises d'initiatives.

Se servir seul, débarrasser la table, donner un coup de main, autant d'éléments favorisant l'autonomie des tout petits et des plus grands.

- ➔ Les repas **du midi** se dérouleront dans la cantine du restaurant scolaire de Sancé.

Les menus et les repas sont élaborés par le cuisinier du restaurant scolaire. Il a pour mission de préparer un repas sain et substantiel aux enfants afin de leur assurer une bonne santé. Des produits frais, locaux et ou bio sont utilisés autant que possible.

- ➔ Concernant **le goûter** il pourra soit être préparé par les enfants lors d'activités cuisines, soit acheté par le directeur prioritairement à l'épicerie locale.

Il sera composé de pain ou de gâteaux, de fruits ou de laitages (sont favorisés les produits frais de saison et si possible locaux).

Les enfants pourront être impliqués dans le choix du goûter et ce sera l'occasion d'aborder des sujets tels que l'équilibre alimentaire ou encore la provenance des produits et leur impact écologique et environnemental (produits venant de pays éloignés, produits hors saison...)

7. Le temps calme

C'est un moment d'environ une demi-heure à une heure après le repas. Les jeux sportifs ne sont pas autorisés pendant ce temps qui devra être calme pour respecter le rythme des enfants et faciliter la digestion.

Jeux de société, coins dinettes et autres seront à l'honneur. Une histoire pourra être lue par un ou plusieurs animateurs pouvant transformer celle-ci en mini spectacle.

C'est aussi l'occasion de mettre un peu de musique douce et de faire une séance de relaxation.

Des coloriages « zen » de type mandalas spécifiques à ce moment de la journée seront également mis à disposition des enfants. Ils seront par la suite réinvestis pour une décoration originale et collective à un endroit choisi dans le centre ou tout autre projet selon les idées de chacun, animateurs et enfants.

Les enfants auront le choix de passer ce moment seul, entre eux ou bien avec un animateur.

Les animateurs ont également le choix de passer ce moment avec les enfants ou entre eux pour préparer un jeu, une activité, ou simplement pour se détendre un peu, tout en gardant toujours un œil sur les enfants et en intervenant si nécessaire.

Pour les plus petits une salle sieste sera aménagée dans la nouvelle salle de motricité du PMAE (Salle climatisée en cas de besoin). Ce temps de repos nécessaire aux besoins physiologiques des enfants de 3 et 4 ans est donc obligatoire pour cette tranche d'âge.

Ils pourront ainsi, allongés sur un petit lit, écouter une histoire avant de s'envoler au pays des rêves.

Cependant, si des enfants plus grands sont fatigués et souhaitent aller dormir, s'allonger un peu, ou simplement profiter de l'histoire ils sont invités et encouragés à le faire. Nous estimons qu'il n'y a pas d'âge pour avoir besoin d'une petite sieste. Ils sont simplement prévenus que ce temps est nécessaire au bon développement des plus petits et que par conséquent ils doivent bien s'y tenir et être silencieux sous peine d'être renvoyés dans la salle de temps calme des plus grands.

Pour les plus grands qui restent dans la salle principale, le temps calme débute par le rituel « silence, on lit » que nous avons mis en place pour démarrer dans une ambiance vraiment sereine. Un animateur lit une histoire pour les enfants qui le souhaitent. Ceux qui ne souhaitent pas écouter l'histoire peuvent lire un livre, mais seul et dans le silence. Quand l'animateur a fini l'histoire pour tous alors à ce moment là les enfants peuvent passer en activités calmes autonomes.

8. La communication avec les familles

Toutes les informations relatives au centre de loisirs sont disponibles sur le site internet de la mairie.

Pour tout ce qui est inscription, réservation et/ou annulation des présences ainsi que les règlements, cela se passe en mairie ainsi que via un portail numérique où chaque famille dispose d'un compte personnel pour gérer ses données. Aucune transaction de ce genre ne peut être réalisée sur le centre de loisirs avec le directeur.

Concernant la vie du centre de loisirs, les parents ont accès au projet pédagogique sur le centre ou via la mairie.

Un tableau d'affichage se trouve également à l'entrée du centre avec toutes les obligations légales et informations utiles aux parents.

Mais avant tout, la communication se veut humaine. Ainsi une nouvelle famille peut venir avec ou sans rendez-vous sur le centre de loisirs pour rencontrer le directeur, visiter le centre, et poser toutes les questions jugées utiles. Il est tout de même conseillé de téléphoner avant pour être sûr que le centre n'est pas en sortie ou que le directeur n'est pas momentanément absent des locaux.

De même, l'équipe pédagogique met un point d'honneur à accueillir les familles le matin et le soir. Il s'agit d'accueillir les enfants pour qui cette transition peut parfois être difficile, mais également les parents.

Nous estimons que c'est primordial pour amorcer la journée dans de bonnes conditions pour tous. C'est également le moment de recueillir des informations qu'il est bon de savoir sur la nuit ou l'état particulier de l'enfant.

Le soir c'est le moment de faire un retour toujours apprécié aux parents sur la journée qu'a passé l'enfant.

De plus le centre de loisirs dispose d'un blog accessible aux familles qui est alimenté chaque mercredi soir (fin de semaine au plus tard, mais cela reste très rare), et une fois à l'issue de chaque période de vacances. Les moments forts de la journée et les différentes activités y sont répertoriés sous forme d'un court article qui se termine par un diaporama de photos. En effet, d'expérience nous savons que parfois les enfants n'ont pas envie de raconter ce qu'ils ont fait au centre à leur parent, ou alors ne cite que le repas du midi. C'est un moyen de répondre à la curiosité naturelle et saine des parents concernant leurs enfants, et c'est aussi parfois l'occasion de partager un moment ensemble en famille le week-end comme nous le relatent certaines familles. Cela permet parfois même de reproduire des activités, des expériences ou des recettes à la maison.

V - HYGIENE & SECURITE

1. L'hygiène

Les enfants, comme les animateurs, doivent respecter les règles d'hygiène importantes pour l'apprentissage de la propreté et la vie en communauté.

- Avant chaque repas ou après être passé aux toilettes, chacun se lave les mains avec du savon. L'animateur peut expliquer aux enfants comment faire pour un nettoyage optimum.
- Si un enfant se blesse, l'animateur se lave également les mains avant de le soigner, et utilise des produits adaptés, puis remplit le registre d'infirmerie.
- Tout aliment entamé ne pourra être donné à un autre enfant.
- Les adultes et les enfants utiliseront une cuillère par plat pour se servir le midi et ne prendront en aucun cas un de leur couvert pour prendre dans un plat commun.

2. La sécurité

À tout moment de la journée l'animateur est vigilant, observateur et prévoyant. Il est responsable et conscient du danger. Il sait anticiper les situations à risque pour limiter au maximum l'accident.

- Le taux d'encadrement d'un animateur pour 8 enfants âgés de moins de 6ans et d'1 pour 12 enfants d'âges élémentaires sont respectés sur le centre pour les périodes des vacances, déclarées en tant qu'accueil extrascolaire.
- Le taux d'encadrement d'un animateur pour 10 enfants âgés de moins de 6ans et d'1 pour 14 enfants d'âges élémentaires sont respectés sur le centre pour les mercredis en période scolaire, déclarés en tant qu'accueil périscolaire.
- Dès le premier rassemblement de la journée, les enfants sont comptés par l'équipe d'animation au complet ainsi qu'à plusieurs moments de la journée (avant et après le repas avec les nouveaux départs et/ou arrivées de l'après-midi) ainsi qu'à chaque sortie et rentrée dans le centre, dans un car, dans tout autre lieu...
(Ces instants de comptage ne doivent pas forcément donner lieu à un rassemblement, l'animateur doit pouvoir les compter à tout moment sans que ceux-ci s'en rendent compte)

- En activité, l'animateur s'occupe de son groupe d'enfant mais garde également un œil sur ce qui se passe aux alentours. Il range le matériel « dangereux » (cutters...) après chaque utilisation et veille au bon fonctionnement et au bon usage du matériel qu'il met à disposition des enfants.
- Il se place toujours de façon à observer tous les enfants, et instaure un périmètre de sécurité à respecter en extérieur.
- Il ne laisse jamais des enfants seuls dans une pièce ou dans la cour. Les enfants doivent toujours être dans des lieux où se trouve au moins un animateur.
- En extérieur, l'animateur prend toujours avec lui la liste des enfants qu'il a sous sa responsabilité et en laisse une copie sur le centre, ainsi qu'une trousse à pharmacie d'urgence et les numéros des parents et du directeur.

VI - EVALUATION

L'évaluation a toute son importance et se réalise de façon continue et ponctuelle par l'utilisation d'outils et par un suivi des activités mise en place. Elle a pour but non seulement de progresser professionnellement mais aussi personnellement pour le bien-être de tous : enfants, parents, équipe d'animation, partenaires associatifs et administratifs.

1. Evaluation du projet pédagogique

→ C'est en prenant du recul par rapport au quotidien que **l'équipe d'animation** pourra évaluer de manière orale et ponctuelle, mais régulière, les actions menées sur le centre au fur et à mesure de l'avancement de l'année lors de moment informel.

En effet il nous semble important de le faire en continu et régulièrement pour ne pas attendre un an pour rectifier un fonctionnement qui ne conviendrait pas à tous. En fin d'année, un temps plus important sera pris par l'équipe d'animation pour constater si les objectifs visés par le projet éducatif et pédagogiques ont été atteints, si les moyens mis en œuvre ont été suffisants et efficaces.

Concernant le centre à l'année, l'équipe d'animation prendra le temps, au moins deux fois dans l'année (de préférence 3, une fois par trimestre) pour s'interroger sur l'avancement des objectifs du projet pédagogique par l'analyse d'indicateurs de réussite qualitatifs et quantitatifs concrets. *Voir annexe 1*

De plus, à chaque période de vacances, après avoir consulté l'équipe pédagogique le directeur remplira une fiche d'évaluation qui sera analysée et discutée avec les autres directeurs du CLEM lors de réunions dédiées au siège de l'association. *Voir annexe 2*

Dans les deux cas, il sera alors important de voir ce qui a fonctionné et pourquoi, de même pour ce qui n'aura pas fonctionné. Comprendre les mécanismes de réussite ou d'échec permettront d'affiner au mieux la mise en place des envies éducatives de tous.

→ Le centre sera également évalué par **les parents** à travers un questionnaire remis en fin d'année pour savoir si la mise en place du centre de loisirs correspond à leurs besoins et à leurs attentes. Mis à part ce document officiel émis par la mairie, les parents peuvent faire part de

leurs remarques auprès du directeur ou de l'équipe d'animation tout au long de l'année. Nous mettons un point d'honneur à nous tenir à la disposition des enfants, mais également des parents. Il est également envisagé de mettre en place ponctuellement des cafés parents, comme cela se fait sur déjà un ou deux centres du CLEM. Le but sera alors d'échanger sur le centre, les enfants, mais pas uniquement car ce temps aurait également une visée sociale afin de permettre aux familles de se rencontrer et de prendre le temps d'échanger. *Voir annexe 3*

- ➔ **Les enfants** ont chaque mercredi un temps de parole et d'échanges dédié à ce qu'ils veulent et sont encouragés à donner leur avis sur le fonctionnement et les activités du centre. Le but est que l'équipe d'animation puisse réajuster ses projets en fonction des objectifs éducatifs du projet pédagogique mais également des envies des enfants qui sont largement à prendre en compte. N'oublions pas que ce moment est le leur, et qu'il est essentiel qu'ils s'y sentent bien.
- ➔ Le directeur du centre de loisirs est en relation étroite chaque semaine avec **la mairie de Sancé**, organisatrice de l'ALSH, pour rendre des comptes sur les conditions d'accueil des familles, le contenu des animations qui y sont menées et sur les futures actions qui sont en projets. Les élus peuvent également se rendre sur place pendant les horaires d'ouvertures pour s'assurer du bon déroulement du centre, que ce soit sur rendez-vous ou de manière inopinée. Fin juin/début juillet, le directeur du centre, des élus de la mairie de Sancé (organisateurs) et le CLEM (Association à but non lucratif qui un partenaire organisateur principal du centre) se réunissent pour un bilan final annuel. Le bilan est ensuite proposé oralement au conseil Municipal qui décide de la reconduction ou non de l'action et de la convention avec le prestataire CLEM.

2. Evaluation du personnel

Il est important pour l'évolution professionnelle et personnelle de chacun de se remettre régulièrement en question. Ainsi si le projet est évalué continuellement, il en est de même pour le personnel qui le rédige et le met en œuvre.

Dans l'idéal, un entretien annuel avec chacun des animateurs est recommandé. Cependant, le directeur se réserve le droit d'intervenir ponctuellement auprès d'un animateur s'il sent que ce dernier en a besoin, fait fausse route ou met en danger la sécurité physique et affective d'un enfant.

- ➔ **Le personnel communal** mis à disposition de la mairie reste sous l'autorité de ce dernier. C'est donc dans le cadre de son contrat avec la mairie qu'il sera évalué annuellement. Cependant, le directeur de la structure travaillant en direct avec le personnel communal, et dans un esprit égalitaire entre

l'équipe pédagogique, il peut donner son avis quant au travail et comportement de ce dernier. Il en réfère également à qui de droit en mairie.

- ➔ Concernant **les animateurs** embauchés par le CLEM, une grille d'évaluation a été développée et validée par l'ensemble des directeurs de l'association. Elle sera dans un premier temps remplie par l'animateur, car il est important dans le but d'une remise en question efficace de réussir à s'auto-évaluer de la manière la plus objective possible. Le directeur la remplira également de son côté.

Puis un entretien aura lieu, réunissant les deux grilles, pour aboutir à une discussion constructive sur les qualités acquises et en cours d'acquisition pour aider l'animateur à évoluer. Ce dernier pourra également à cette occasion faire part de ses besoins spécifiques d'accompagnement auprès du directeur. Ce sera aussi le moment de donner son opinion objective et professionnelle au sujet des pratiques du directeur, qui doit également à cette occasion être capable de se remettre en question. *Voir annexe 4*

- ➔ Concernant **les animateurs stagiaires** (BAFA ou autres), un suivi plus poussé sera mené pour accompagner au mieux l'animateur dans sa réflexion. Il y aura au minimum 3 entretiens :
 - Un premier entretien se réalise en début de stage pour que l'animateur puisse verbaliser ce qu'il attend de son stage, du directeur, et poser ensemble les objectifs à atteindre.
 - Un autre entretien aura lieu à mi stage pour faire le point avec le stagiaire, encourager et recadrer si nécessaire.
 - Enfin à l'issue du stage, un entretien sera mené avec la grille d'évaluation et de la manière expliquée dans le paragraphe ci-dessus.
- ➔ **Le directeur** doit également être capable de se remettre en question pour avancer et évoluer. Il devra entendre les remarques de ses animateurs pour se remettre en question de manière objective et fera un point annuel avec le directeur du CLEM une fois par an (conseillé).

ANNEXE 1

Evaluation Projet Pédagogique

Pour répondre à chaque critère, on peut soit se servir du code ci-dessous (en l'entourant pour ne pas confondre avec une réponse chiffrée), soit répondre par oui ou non ou bien indiquer une quantité ou un commentaire bref :

1 : à faire 2 : amorcé 3 : en cours 4 : en bonne voie 5 : objectif atteint

		Date :			
VIVRE ENSEMBLE	A l'élaboration des règles de vie, combien ont été donnée par les enfants				
	Combien ont été rajoutées par les adultes				
	Plus de $\frac{3}{4}$ des enfants respectent les règles				
	Toute l'équipe pédagogique respecte les règles				
	Lors des temps d'échange, combien d'enfants prennent la parole				
	Plus de la moitié des enfants ont pris la parole à la moitié de l'année				
	Plus de 90% des enfants ont pris la parole à la fin de l'année				
	Au moins un jeu collectif/sportifs/coopératifs est proposé une semaine sur deux				
	Les enfants d'une même équipe arrivent à s'entendre entre eux				
	Les enfants des équipes opposées se respectent et sont fair play				
	Au moins une activité ou un jeu coopératif est proposé par période (vacs à vacs)				
	Au moins 3 grands jeux « centre complet » sont organisés sur l'année				
	Une activité « mixte » est proposée chaque mercredi				
	Les enfants s'entre-aident sur l'activité mixte				
	Les enfants jouent ensemble sur les temps informels				
	Chaque enfant participe à sa manière (Personne n'est tenu à l'écart par les autres)				

IMAGINATION & CURIOSITE	Sur l'année, au moins 5 projets/activités en lien avec la science et/ou l'environnement ont été proposés (Expériences, astronomie, corps humain, nature, dvpt durable...)			
	Sur l'année, au moins 5 projets/activités culturels ont été proposé (Découverte d'autres civilisations, pays, culture, mode de vie...)			
	Sur l'année, au moins 5 projets/activités en lien avec l'expression ont été proposés (Danse, chant, musique, théâtre, écriture, marionnettes...)			
	Sur l'année au moins 5 projets/activités autour de l'art plastique ont été proposé (Act. manuelles, bricolages, peinture, découverte de peintre...)			
	Lors des act. manuelles, les enfants ont le choix entre plusieurs modèles			
	Les enfants sont autorisés à sortir du cadre pour laisser s'exprimer leur imagination lors de certaines activités manuelles			
	Sur l'année au moins 5 projets/activités autour du jeu ont été proposé (Jeux sportifs, collectifs, coopératifs, jeux de société...)			
	Les enfants sont enthousiastes de découvrir de nouvelles activités			
	Les enfants fréquentent le coin livres (matin, midi et/ou soir)			
	Les enfants fréquentent le coin dessin (matin, midi et/ou soir)			
	Les enfants fréquentent le coin poupées (matin, midi et/ou soir)			
	Les enfants fréquentent le coin Kapla (matin, midi et/ou soir)			
	Les enfants fréquentent le coin jeux de société (matin, midi et/ou soir)			
	Le mur d'expression est mis à la disposition des enfants			
	Les enfants se servent du mur d'expression			
	Un thème différent est proposé à chaque période de vacances			

AUTONOMIE &	Une boîte à idée est mise en place			
	Elle contient de nouvelles propositions pertinentes			
	Ces dernières sont prises en compte par l'équipe d'animation			
	Le mercredi des enfants est mis en place chaque semaine avant une période de vacances			
	Les enfants s'en souviennent et sont sources de propositions (pertinentes)			
	Les propositions sont mises en place sur la journée			

	Les enfants ont le choix entre plusieurs activités			
	Les enfants participent à l'installation et au rangement des activités			
	Les animateurs encouragent les enfants « à faire seul »			
	Les enfants ont le droit de ne pas participer aux activités			
	Les enfants sont volontaires pour aider quand un animateur en fait la demande			
	Les enfants utilisent les différents « coins » à disposition			
	Les enfants arrivent à gérer leurs désaccords sans avoir besoin d'un adulte			
	Les enfants rangent spontanément le matériel qu'ils utilisent dans les « coins » à disposition et les ateliers autonomes de l'après midi			
	Lors du moment des ateliers autonomes, les enfants sont sources de proposition			
	Pendant les ateliers, les enfants ne sollicitent pas les animateurs			
	Pendant les ateliers, les animateurs n'ont pas besoin d'intervenir			
	Les enfants proposent spontanément des projets à l'équipe d'animation			
	Les enfants prennent des initiatives			

ANNEXE 2

BILAN des VACANCES

Thème de la période de vacances/et ou période scolaire :

« THÈME PROPOSÉ »

Equipe :

- Directeur :
- Animateurs

Bilan Quantitatif :

Nbr d'enfants HIVER 2019	Nbr d'enfants l'année dernière à la même période
• A la journée : • - de 6 ans : • + de 6 ans :	• A la journée : • - de 6 ans : • + de 6 ans :

Bilan Qualitatif :

Rappel des objectifs :

→ Points positifs :

→ Moments Forts :

→ Problèmes rencontrés :

→ Pistes d'améliorations :

ANNEXE 3

QUESTIONNAIRE FAMILLE

Nom de l'enfant :

Classe : ☐ PS ☐ MS/GS A ☐ MS/GS B ☐ CP ☐ CE1 ☐ CE2 ☐
CM1 ☐ CM2

à retourner à l'école avant le mettre la date

L'objectif principal de notre accueil de loisirs est de répondre au besoin de garde des familles tout en favorisant le vivre ensemble et la découverte de nouvelles activités autour d'un projet pédagogique, dans le respect de valeurs éducatives.

Projection pour 20XX/20XX :

(Ces réponses ne sont qu'indicatives et ne vous engagent en rien pour la prochaine rentrée)

Pour l'année scolaire 20XX/20XX, vous envisagez d'inscrire votre enfant le mercredi :

☐ OUI (de manière) : ☐ régulière
Repas ☐ Journée Plutôt le : ☐ Matin ☐ Après-Midi ☐
☐ occasionnelle

☐ NON - raison :

Questionnaire de Satisfaction :

(Toutes les remarques détaillées seront prises en compte et étudiées afin de répondre au mieux aux différents besoins de chacun. C'est pourquoi nous vous remercions de détailler au maximum vos avis.)

Votre enfant ne participe pas au centre de loisirs. Y-a-t-il une raison particulière ?

.....

Organisation actuelle :

- Etes-vous satisfait(e)(s) des horaires d'ouverture du centre de loisirs le mercredi ?
☐ OUI ☐ NON

Remarques :

-
- Etes-vous satisfait(e)(s) des horaires d'ouverture du centre de loisirs lors des vacances scolaires ? ☐ OUI ☐ NON

Remarques :

-
- Etes-vous satisfait(e)(s) des différentes formules d'accueils proposées lors des vacances scolaires ? ☐ OUI ☐ NON

Remarques :

.....
→
Suggestions :
.....

Contenu des activités proposées :

- Etes-vous satisfait(e)(s) de la diversité des activités proposées ?
☐ OUI ☐ NON

Remarques :

-
- Etes-vous satisfait(e)(s) de la qualité des activités proposées ?
☐ OUI ☐ NON

Remarques :

.....
→
Suggestions :
.....

Communication :

- Etes-vous satisfait(e)(s) de l'accueil au centre de loisirs ?
OUI ☐ NON

Remarques :

-
- Etes-vous satisfait(e)(s) des informations relatives à l'accueil de loisirs ? (affichage, flyers, blog ...)
☐ OUI ☐ NON

Remarques :

-
- Etes-vous satisfait(e)(s) informations transmises par vos enfants
☐ OUI ☐ NON

Remarques :

-
- Etes-vous satisfait(e)(s) des informations relatives au contenu des activités ? (ce qui est proposé, matériel nécessaire...)

☐ OUI ☐
NON

Remarques :

→
Suggestions :
.....

Votre enfant vous semble-t-il satisfait du centre de loisirs ?

0 1 2 3

Qu'est-ce qu'il apprécie ?

.....
.....
.

Qu'est-ce qu'il n'aime pas ?

.....
.....
..

Ce qu'il aimerait faire /découvrir :

.....

0 : Insatisfait satisfait	1 : Moyennement Satisfait	2 : Satisfait	3 : Très
------------------------------	---------------------------	---------------	----------

The logo for CLEM (Centre Local d'Éducation Musicale) features the word "CLEM" in large, green, textured letters. Below the letters, a group of stylized orange figures of various sizes are walking in a line. Below the figures, the text "S'épanouir ensemble" is written in a simple, black, sans-serif font.

NOM et PRENOM de L'ANIMATEUR :

Participer, en lien avec l'équipe, à la mise en œuvre du projet pédagogique	maîtrisé	ECA	à améliorer	insuffisant
Savoir lier une activité avec un objectif du projet pédagogique				
Savoir lier une activité avec le thème proposé				
Travailler en équipe				
S'impliquer dans la vie du centre				
Anticiper les différents temps du centre				
Analyser sa pratique et se remettre en question				
Commentaire :				

Accueillir et communiquer	maîtrisé	ECA	à améliorer	insuffisant
Sérieux, rigueur, ponctualité				
Etre disponible, avenant, à l'écoute				
Adopter une attitude responsable et une posture exemplaire				
Accueillir, communiquer avec l'environnement extérieur				
Commentaire :				

Mme Melle Mr reconnais avoir pris connaissance de la notation ci-jointe.	Signature du directeur
Fait à le / / 20	
Commentaire de l'animateur :	Signature de l'animateur

ECA: En Cours d'Acquisition